



RÈGLEMENT BMX COUPE DRÔME-ARDÈCHE 2017

ENTRÉE GRATUITE - RESTAURATION - BUYETTE



**1ER MANCHE
COUPE DRÔME/ARDÈCHE
BMX**



29 OCTOBRE 2017



A PARTIR DE 13H

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL



COMITÉ DRÔME
DE CYCLISME



CHEMIN DES PERSEDES RN102 07170 LAVILLEDIEU

La mairie de Lavilledieu et le BMX Riders 07 sont heureux de vous accueillir pour la 1ere manche de coupe Drôme Ardèche BMX 2017.

ACCES :

- En venant du nord :
Sortie Montélimar Nord puis RN7 direction Montélimar. Prendre ensuite direction Le Teil/Aubenas sur la RN102. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.

- En venant du Sud :
Sortie Montélimar Sud puis prendre direction Vivier/ Aubenas. Traverser le village de Lavilledieu en direction d'Aubenas. 2km après la sortie du village en bordure de RN102 la piste de BMX sur votre gauche à côté de la piste de Karting.



LES SECOURS

Les secouristes seront présents de 13h00 à 18h00.

BUVETTE et RESTAURATION

Une buvette et un service de restauration seront à votre disposition.

1) LE CALENDRIER

La Coupe BMX Drôme-Ardèche se déroule sur 3 courses :

- Le 29 octobre 2017 sur la piste de Lavilledieu.
- Le 05 novembre 2017 sur la piste de Chabeuil.
- Le 11 novembre sur la piste de Mours-Romans.

2) LE REGLEMENT

Le règlement national 2017 sera le règlement de référence. La course se déroulera selon le règlement national.

Tout pilote licencié FFC peut participer.

Les BMX devront être équipés de la plaque frontale **et** latérale.

3) LES HORAIRES

Essais : de 13h00 à 14 heures 30

Départ des courses : 14 heures 40

Remise des récompenses : 18 heures

En fonction des aléas, le président de jury se réserve le droit de modifier le timing de la course.

4) LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- 6 € par pilote jusqu'à benjamins inclus (12 ans et moins).
- 10 € par pilote à partir de minime (13 ans et plus) pour une épreuve 20" **ou** cruiser.

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC : « Engagements Clubs ».

Si un pilote n'apparaît pas dans **CICLE**, (Ex : licence non encore validée dans **CICLE**) le club doit fournir au club organisateur une attestation du comité AURA indiquant la bonne réception de la demande de licence. Cette attestation devra être **envoyée par mail** à inscription@bmaxriders07.com au responsable secrétariat du club organisateur avant le :

Course organisée le samedi : le **mercredi précédent à 20h00**

Course organisée le dimanche : le **jeudi précédent à 20h00**

Deux courses seront mises en ligne :

- Coupe Drôme - Ardèche « 20" » pour toutes les catégories 20".
- Coupe Drôme - Ardèche « Cruiser » pour toutes les catégories Cruiser.

Le paiement se fera sur place auprès du club organisateur.

Les inscriptions sont ouvertes dès que la course est enregistrée au comité régional.

La date de clôture* des engagements est fixée au :

Course organisée le samedi : le **mercredi précédent à 20h00**

Course organisée le dimanche : le **jeudi précédent à 20h00**

Passé ces délais, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

* N.B. : la **date de clôture** des engagements sera indiquée **en rouge** dans le dossier d'invitation de l'épreuve.

Seules les annulations de pilotes pourront être réalisées par mail auprès de l'organisateur.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée au secrétariat.

La liste des pilotes inscrits pourra être consultée sur les sites des comités Drôme et Ardèche
À partir du vendredi précédent la course.

IMPORTANT :

Hormis le club organisateur, les clubs doivent fournir au minimum **un arbitre** licencié FFC dans la mesure du possible ou un bénévole quel que soit le **nombre de pilotes inscrits** à la course.

Cette liste devra être envoyée au référent des arbitres drômois (didier.bouvat-boissin@orange.fr) au plus tard à la date de clôture des engagements:

Course organisée le samedi : le **mercredi précédent à 20h00**

Course organisée le dimanche : le **jeudi précédent à 20h00**

5) LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1.

Catégories pour les 20" :

- Les pilotes nés entre 2011 et 2005 rouleront par année de naissance ET NON par catégorie.
- Les pilotes Minime / Cadet / 17ans + rouleront sous format classique, donc par catégories.

Catégories pour les 24" :

- Il y aura 4 catégories pour les Cruisers
 - Minime /Cadet
 - Femme 17 ans +
 - 17-29 ans
 - 30 ans +

Pour les catégories « féminines » :

Si les filles sont moins de 4 dans leur année, elles rouleront par catégorie et si elles sont moins de 4 dans la catégorie, elles rouleront avec la classe d'âge inférieure des garçons.

Si les femmes 17 ans et + sont moins de 4, elles rouleront avec les cruisers 30 ans et +.

S'il y a moins de 4 pilotes engagés dans la catégorie cruiser Femme 17 ans +, elles rouleront dans la catégorie cruiser 30 ans +.

Un classement séparé sera réalisé.

Une finale "féminine" sera organisée avec un minimum de 3 participantes. Si elles sont moins de trois en finale, elles seront regroupées avec les garçons tout en gardant un classement séparé.

Pour les catégories « Cruisers » :

S'il y a moins de 4 pilotes engagés dans l'une des catégories cruiser suivantes : 17-29 ans ou 30 ans plus, ils seront regroupés ensemble dans une catégorie cruiser 17 ans et + tout en conservant un classement séparé.

En cas de finale « cruiser » avec moins de 3 pilotes, ils seront regroupés avec la catégorie « cruiser » supérieure ou inférieure, tout en conservant un classement séparé.

6) CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Un classement général sera effectué à partir des résultats des trois courses.

En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés à partir du résultat obtenu lors de la dernière manche de la coupe.

La réglementation concernant la cérémonie protocolaire sera appliquée en tout point

Le classement sera consultable après la course sur les sites internet ou pages FB des deux comités.

Le club organisateur devra récompenser tous les finalistes (du 1^{er} au 8^{ème}) à partir de la catégorie de pré licencié jusqu'à minime au minimum.

La présence des pilotes avec leur maillot est obligatoire lors de la remise des récompenses. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

7) OBLIGATIONS DES PILOTES.

Les pilotes ayant obtenu le titre de champion Drôme-Ardèche 2017 doivent porter le maillot « champion Drôme-Ardèche 2017 » lors des coupes Drôme-Ardèche.

Les pilotes des comités Drôme/Ardèche appartenant à une équipe départementale doivent porter le maillot de cette équipe sur les courses de la coupe Drôme-Ardèche.

8) REGLEMENT TECHNIQUE

- Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront s'engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.
- Le pilote doit rester en possession de sa licence.

- Les inscriptions se faisant par le logiciel « cicle », il n'y aura plus de contrôle de licence et d'émargement.
- **Pas d'engagement sur place.**
- La liste des pilotes par catégorie sera affichée durant les essais. Les pilotes devront vérifier eux-mêmes leur N°, qu'ils soient bien inscrits et ce, dans la bonne catégorie ou classe d'âge

- Les licences Pass'loisir ne sont pas acceptées sur la coupe Drôme-Ardèche.

Les licences accueil sont acceptées avec présence d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la compétition datant de moins d'un an. **Attention** : Les inscriptions avec ce **type de licences** devront être **envoyées par mail** au responsable secrétariat du club organisateur avec le certificat médical et la licence scannée avant le :

Course organisée le samedi : le **mercredi précédent à 20h00**

Course organisée le dimanche : le **jeudi précédent à 20h00**

- Les clubs organisateurs devront envoyer aux responsables commission BMX Drôme-Ardèche le vendredi matin précédent la course (maximum) la liste des engagés pour leur course.
 - responsable.commission.bmx26@gmail.com
 - ponsjm@sfr.fr

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER D'UNE LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC en vigueur pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

CATEGORIES 2017**COUPE DRÔME-ARDECHE**

Année de Naissance	20" Masculin	20" Féminin	CRUISER Masculin	CRUISER Féminin
2011 et plus 6 ans et moins	Prélicencié Garçons	Prélicencié Filles		
2010 7 ans	Garçons 7	Filles 7		
2009 8 ans	Garçons 8	Filles 8		
2008 9 ans	Garçons 9	Filles 9		
2007 10 ans	Garçons 10	Filles 10		
2006 11 ans	Garçons 11	Filles 11		
2005 12 ans	Garçons 12	Filles 12		
2003 / 2004 13-14 ans	Minime Garçons	Minime Filles	Cruiser Minime Cadet Filles + Garçons	
2001 / 2002 15 / 16 ans	Cadet Garçons	Cadet Filles		
2000 et moins + de 17 ans	17 ans et +	17 ans et +	Cruiser 17 / 29	Cruiser Femme 17 et +
1987 et moins + de 30 ans			Cruiser 30 et +	